

Public concerné

Prérequis

Formation ouverte aux directeurs d'établissements et de services, responsables administratifs et comptables, binôme direction/ comptable conseillé.

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

Connaître les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social

Comprendre le mécanisme du Plan Pluriannuel d'Investissement introduit par le décret du 22/10/2003

Comprendre les étapes de construction d'un PPI

Programme

Contexte

Le plan pluriannuel d'investissement a été introduit par le décret du 22/10/2003 dans le cadre de la pluri-annualité budgétaire. Il peut être lié à la présentation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens (CPOM). Il implique pour les ESMS de pouvoir projeter une politique de financement et d'investissement à moyen terme.

Les spécificités de l'analyse financière dans le secteur social et médico-social

- Le traitement des résultats
- Les réserves et les provisions
- Les autres retraitements

Les grands équilibres du bilan financier

- Du bilan au bilan financier
- Le fonds de roulement – le besoin en fonds de roulement et la trésorerie

Le plan pluriannuel d'investissement

- Le cadre réglementaire
- La mise en œuvre et la réalisation du Plan pluriannuel d'investissement

Durée, effectifs



3.5 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Hélène MEURIN, Comptable à l'Uriopss Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

12 juin 2025 de 09h00 à 12h30

soit 3,30 h de formation

Apports théoriques (70%) et exercices pratiques – mises en situations (30%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.



Unir les associations pour développer les Solidarités

Programme de formation **Le plan pluriannuel d'investissement (PPI)**

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

